

# Les Journées Strasbourgeoises 2012

---

**LA CIRCULATION DES IDÉES,  
DES PERSONNES,  
DES BIENS ET DES CAPITAUX**

Canadian  
Institute for  
Advanced  
Legal  
Studies



Institut  
canadien  
d'études  
juridiques  
supérieures

---

**8 au 14 juillet 2012**

**Hôtel Hilton International**

## **Dimanche 8 juillet :**

- Arrivée des participants
- 19 h Réception
- 20 h Banquet d'ouverture sous la présidence de l'honorable Anne-Marie Trahan, c.r. servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

## **Lundi 9 juillet :**

**7 h 30 Petit déjeuner communautaire  
servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton**

**9 h Séance inaugurale**

- L'honorable Anne-Marie Trahan, c.r., Montréal
- L'honorable Andromache Karakatsanis, juge à la Cour suprême du Canada, Ottawa
- Son Excellence monsieur Louis de Lorimier, ambassadeur du Canada auprès du Royaume de Belgique, ambassadeur du Canada auprès du Grand-Duché de Luxembourg et observateur permanent du Canada auprès du Conseil de l'Europe

**9 h 30 Conférence d'ouverture**

- Président de séance : l'honorable François Rolland, juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Montréal
- Madame Maud de Boer Buquicchio, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe, Strasbourg

**10 h 15 Pause-santé**

### **PREMIÈRE PARTIE : LA CIRCULATION DES IDÉES**

*« Internet », « Wikipedia », « Wikileaks », « Facebook », « Twitter », « Cloud Computing », « Pirate Bay », « HADOP1 », « Printemps arabe et révolution numérique » sont autant d'expressions qui viennent à l'esprit pour saisir la réalité nouvelle, mais sans cesse changeante des flux d'information et des stockages de même que la communication entre personnes aujourd'hui rendus possibles par les avancées de la technologie numérique.*

**10 h 30 Première séance**

Thème : L'exacerbation des tensions entre, d'une part, les droits de la personne et la sécurisation des informations confidentielles et des réseaux et, d'autre part, les impératifs de la sécurité globale, mais aussi entre les droits d'auteur et l'accès libre et instantané à la culture universelle.

*Depuis 2001, l'arsenal législatif et technique de lutte contre la criminalité (et notamment le terrorisme) s'est considérablement renforcé pour s'adapter au réseautage des organisations criminelles. Parallèlement, les droits de la personne (notamment pour ce qui concerne la protection des renseignements personnels) ainsi que la sécurisation des informations confidentielles de nature personnelle ou commerciale échappent à leurs tuteurs nationaux et trouvent refuge dans un ordre technologique et juridique distinct qui se met peu à peu en place pour répondre au rapetissement de la planète. Par ailleurs, au nom de la libre circulation des idées, les tenants du « free culture » et du « touche-pas-à-mon-internet » ont engagé la guerre au droit d'auteur perçu comme un modèle d'affaires périmé et un frein à l'innovation technologique.*

- Présidente de séance : Me Chantal Chatelain, Langlois Kronström Desjardins, Montréal
- Conférenciers :
  - Me Claude Brunet, Norton Rose, Montréal : « Le droit d'auteur contre les mauvais modèles de l'anglosphère »
  - Me Ariane Mole, Bird & Bird, Paris : « Projet de Directive européenne sur la protection des données personnelles : Quelles conséquences sur les droits des personnes? »
  - Professeur Klaus-Gerd Giesen, Politologue et philosophe, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand, France : « Le champ de bataille virtuelle : quelle éthique pour la cyberguerre? »

### **11 h 30 Période de questions/discussion**

### **12 h 15 Repas communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton**

### **14 h Deuxième séance**

Thème : Technologie de l'information, réseaux sociaux, cyberdissidence et cyberguerre

*On a célébré l'utilisation de Twitter et de Facebook en Iran, en Chine, en Ukraine et ailleurs en soulignant les capacités de rassemblement et de diffusion de l'information que ces moyens offrent dans des États totalitaires. Mais ceux-ci obtiennent la collaboration des grands fournisseurs d'accès Internet (Google, Yahoo, Microsoft, RIM) pour brouiller ou filtrer les échanges d'information. Et ces développements technologiques menacent l'identité, l'intimité et en dernière analyse l'autonomie des personnes.*

- Président de séance : Professeur Patrick Wachsmann, Faculté de droit, Université de Strasbourg, France

- Conférenciers :
  - Me Jennifer Stoddart, commissaire à la protection de la vie privée du Canada, Ottawa : « La protection de la vie privée et l'évolution des nouvelles technologies : l'impératif d'une conception appropriée du droit et d'un contrôle dynamique »
  - Monsieur Jan Kleijssen, directeur, Société de l'Information et de la lutte contre la criminalité, Direction générale des Droits de l'Homme et État de droit, Conseil de l'Europe, Strasbourg : « Le Conseil de l'Europe et la liberté d'Internet : maximiser les droits, minimiser les restrictions »
  - Professeur Joël Reidenberg, directeur, Center on Law and Information Policy, Fordham University, New York : « Transparence et sécurité des individus »

## **15 h 15 Période de questions/discussion**

## **Mardi 10 juillet :**

### **7 h 30 Petit déjeuner communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton**

#### **DEUXIÈME PARTIE : LA THÉMATIQUE VUE SOUS L'ANGLE DU DROIT DES AFFAIRES**

*Le droit des affaires et l'économie, devant laquelle les frontières s'estompent, évoluent en constante symbiose. La dématérialisation des valeurs, la mondialisation des marchés et l'accélération des flux monétaires ou de capitaux posent en permanence de nouveaux problèmes aux juristes présents dans ce champ d'activités.*

### **9 h Première séance**

Thème : La fraude : histoire, enjeux, outils et défis

*L'avènement des nouvelles technologies a bouleversé la façon dont les fraudes sont commises de même que les moyens utilisés pour les contrer et récupérer les montants fraudés. L'étendue de ces changements mérite qu'on lui porte attention d'un point de vue québécois, canadien et européen.*

- Présidente de séance : Me Sophie Scemla, Heenan Blaikie, Paris
- Conférenciers :
  - Me William Brock, Ad. E., Davies Ward Phillips & Vineberg, Montréal : « La perspective canadienne »

- Me Didier Martin, Bredin Prat, Paris : « La perspective d'un droit continental : le droit français »
- Mes Maria Cronin et Keith Oliver, Peters & Peters, Londres : « La perspective de common law »

**10 h Période de questions/discussion**

**10 h 30 Pause santé**

**10 h 45 Deuxième séance**

Thème : Les recours et enjeux transfrontaliers et la coopération multi-juridictionnelle en matière de réglementation des valeurs mobilières

*Avec la mondialisation, les structures réglementaires et les recours offerts par les droits intérieurs sont aux prises avec des marchés sans frontières. La coopération multijuridictionnelle pour encadrer les marchés des capitaux continue, notamment, depuis 1983, par le travail de l'Organisation internationale des commissions de valeurs. Entre-temps, les enjeux et les phénomènes transfrontaliers se manifestent sur le terrain et dans les décisions réglementaires et des tribunaux, suscitant de nombreuses réflexions.*

- Président de séance : M<sup>e</sup> Raynold Langlois, Ad. E., Langlois Kronström Desjardins, Montréal
- Conférenciers :
  - Madame Alice Pezard, conseillère à la Cour de cassation, Paris, France : « Les avancées réglementaires et juridictionnelles européennes à l'aune des crises économiques et financières »
  - Me Marc Barbeau, Stikeman Elliott, Montréal : « La perspective d'un praticien canadien »
  - Me Nathalie Drouin, directrice générale, Contrôle des marchés et affaires juridiques, Autorité des marchés financiers du Québec, Québec : « L'application territoriale de la législation en valeurs mobilières et la coopération multijuridictionnelle : l'expérience pancanadienne »

**11 h 45 Période de questions/discussion**

**12 h 15 Repas communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton**

## 14 h Troisième séance

Thème : La lutte des autorités fiscales pour contrer les délits fiscaux transfrontaliers

*Pour faire face à l'érosion de leur assiette fiscale, les États membres de l'OCDE collaborent de plus en plus activement afin de combattre l'évasion fiscale transfrontalière : les flux d'échanges d'information entre services nationaux s'intensifient de même que les ententes bilatérales, dont celle récente entre le Canada et l'Europe. La médiatisation des enquêtes fiscales transfrontalières provoque une augmentation des divulgations volontaires au Canada.*

- Présidente de séance : l'honorable Johanne D'Auray, juge à la Cour canadienne de l'impôt, Ottawa
- Conférenciers :
  - Monsieur Jean St-Gelais, président-directeur général de l'Agence du revenu du Québec, Québec : « La perspective du gouvernement du Québec »
  - Me Stéphane Eljarrat, Davies Ward Phillips & Vineberg, Montréal : « La perspective d'un praticien canadien »

## 15 h 15 Période de questions/discussion

**19 h 30 Réception-cocktail offerte par le maire de Strasbourg et le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Strasbourg dans les salons de l'Hôtel de Ville  
Départ par autobus de l'hôtel à 19 h 15**

## Mercredi 11 juillet :

**7 h 30 Petit déjeuner communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton**

### **TROISIÈME PARTIE : MIGRATION DES PERSONNES ET TRAFIC DE PERSONNES**

*Les phénomènes étudiés ici ont des impacts sur des individus de conditions très différentes (bien nantis ou démunis, citoyens réintégrant un État de droit, immigrants, réfugiés, évacués, expulsés ou victimes du trafic de personnes) et les normes de droit interne ou international doivent s'adapter à cette réalité en respectant autant que faire se peut les droits fondamentaux et le droit international humanitaire.*

## **9 h Première séance**

Thème : Migration des personnes et trafic de personnes

*Un tour d'horizon de ce champ émergent qui transcende les frontières nationales fait ressortir la complexité grandissante des problèmes auxquels font désormais face les juristes. Le statut de réfugié et les mouvements de personnes seront tour à tour examinés.*

- Président de séance : Me Armand Marx, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Strasbourg, France
- Conférenciers :
  - Professeure Delphine Nakache, École de développement international et mondialisation, Université d'Ottawa, Ottawa : « Traite des personnes et trafic des migrants en droit international : approche critique de la question »
  - Professeur Bernard Duhaime, Département des sciences juridiques, UQAM, Montréal : « Aperçu général des questions juridiques posées par la migration et le trafic de personnes »
  - Professeur Didier Bigo, Institut d'études politiques de Paris, France : « Le nouveau régime migratoire international – le contrôle des frontières »

## **10 h Période de questions/discussion**

## **10 h 30 Pause santé**

## **10 h 45 Deuxième séance**

Thème : Pluralisme identitaire et circulation des personnes : la perspective du HCR

- Président de séance : l'honorable Yves-Marie Morissette, juge à la Cour d'appel du Québec, Montréal
- Conférencier : Monsieur Olivier Beer, représentant de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) auprès des Institutions européennes à Strasbourg, France

## **11 h 30 Période de questions/discussion**

## **12 h 15 Repas communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton**

**APRÈS-MIDI LIBRE**

## **Jeudi 12 juillet :**

**7 h 30 Petit déjeuner communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton**

### **QUATRIÈME PARTIE : LA THÉMATIQUE VUE SOUS L'ANGLE DU DROIT CRIMINEL**

*Les transferts d'information, les facilités de déplacement et la professionnalisation du personnel policier signifient que le travail de dépistage, d'enquête et de recherche scientifique sur l'activité criminelle progresse parallèlement à l'apparition de nouvelles déviations, elles-mêmes rendues possibles par la technologie numérique, la mobilité transfrontalière et l'effacement des frontières.*

**9 h Première séance**

Thème *primo* : Les techniques d'interrogatoire : de l'arrêt *Miranda* à *Lie to Me*, où en sommes-nous?

I. La perspective policière

*La technique d'interrogatoire connue comme « technique de Reid » est, en partie, à l'origine des droits constitutionnels reconnus dans l'arrêt *Miranda* en 1963 par la Cour suprême des États-Unis. Depuis, les techniques d'interrogatoire ont connu un essor phénoménal et elles donnent des résultats inattendus.*

- Présidente de séance : l'honorable Élisabeth Corte, juge en chef de la Cour du Québec, Québec
- Conférenciers : « L'interrogatoire de police 2.0 : perspectives nord-américaine et européenne »
  - Monsieur Michel St-Yves, psychologue judiciaire, Service de l'analyse du comportement, Sûreté du Québec, Montréal
  - Capitaine Elen Vuidard, Gendarmerie française, France
  - Monsieur Christophe Sellie, commissaire, Chef de la Brigade des Groupes judiciaires, Police de sûreté, Lausanne

**10 h Période de questions/discussion**

**10 h 30 Pause santé**



## 10 h 45 Deuxième séance

Thème *bis* : Les techniques d'interrogatoire : de l'arrêt *Miranda* à *Lie to Me*, où en sommes-nous?

II. La perspective judiciaire et juridique

*Les techniques dont il a été question lors de la précédente séance suscitent diverses interrogations pour les juristes et les amènent à proposer un cadre normatif pour éviter une utilisation irrégulière ou abusive de ces moyens d'enquête.*

- Président de séance : Colonel j.m. Mario Dutil, cd, juge militaire en chef, Canada
- Conférenciers :
  - L'honorable Lori Weitzman, juge à la Cour du Québec, Chambre criminelle, Montréal : « L'admissibilité des confessions : revue des arrêts *Hebert*, *Oickle*, *Singh* et *Sinclair* »
  - Me Thierry Nadon, procureur, Direction des poursuites criminelles et pénales du Québec, Montréal : « La technique d'interrogatoire Reid : efficace, pour certains, controversée et légale »
  - Me Suzanne Costom, avocate de la défense, Shadley Battista, Montréal : « Quand non veut-il vraiment dire non? Examen pratique des règles sur les interrogatoires policiers dans le contexte des arrêts *Oickle*, *Singh* et *Sinclair* »

## 11 h 45 Période de questions/discussion

## 12 h 15 Repas communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton

## 14 h Troisième séance

Thème : La cybercriminalité.

*La cybercriminalité se présente sous plusieurs facettes : fraude, atteintes aux droits d'auteurs, destruction et vol de données, pornographie juvénile et leurre, « spam », « hacking », harcèlement dans le cyberspace. Elle pose des défis technologiques et met sévèrement à l'épreuve la compétence juridictionnelle et territoriale des États.*

- Président de séance : l'honorable Edmond P. Blanchard, juge en chef de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada, Ottawa
- Conférenciers :
  - Madame Emmanuelle Legrand, magistrate, France : « Les défis de la justice pénale dans la lutte contre la cybercriminalité »

- Monsieur Laurent Bounameau, commissaire, Police nationale belge, Belgique : « *Cloud, volatilité, anonymat et réseaux sociaux : les dernières tendances de l'Internet du point de vue de l'application de la Loi* »
- Capitaine Frédérick Gaudreau, responsable du bureau de coordination des enquêtes sur les délits informatiques, Sûreté du Québec, Montréal : « *La cybercriminalité : Portrait actuel du phénomène du point de vue policier* »

## **15 h 15 Période de questions/discussion**

## **Vendredi 13 juillet :**

### **7h30 Petit déjeuner communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton**

#### **CINQUIÈME PARTIE : LA FAMILLE, SA DISLOCATION ET SA RECOMPOSITION – ASPECTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**

*Les aspects les plus personnels et souvent les plus intimes de la vie des individus, tels le mariage, la vie de couple, la filiation et l'adoption, sont eux aussi atteints, voire transformés par les facilités de mouvement des idées, des personnes et des biens. La cinquième partie du colloque aborde cet aspect des choses.*

### **9 h Première séance**

Thème : Adoption en droit international et en droit interne : enjeux éthiques et identitaires

*Cette question est déjà amplement étudiée en jurisprudence, car les problèmes associés à l'adoption internationale existent depuis quelques décennies déjà. Cela dit, l'accroissement des mouvements de personnes, l'amélioration des facilités de déplacement et la demande d'adoption exacerbent ces problèmes.*

- Président de séance : Me Denis Marsolais, sous-ministre du ministère de la Justice, Québec
- Conférenciers :
  - Monsieur Jean-Pierre Rosenczveig, juge et vice-président du Tribunal de Grande instance de Bobigny, président du Tribunal pour enfants, France : « *Adoption pour les enfants* »
  - L'honorable Ann-Marie Jones, juge à la Cour du Québec, Chambre de la jeunesse, Montréal : « *Les enjeux et défis de l'adoption au Québec au 21<sup>e</sup> siècle* »

- Professeur Robert Leckey, Faculté de droit, Université McGill, Montréal : « L'adoption comme circulation? De la mouvance des enfants et de la transmission des historiques »

**10 h Période de questions/discussion**

**10 h 30 Pause santé**

**10 h 45 Deuxième séance**

Thème : Perspectives anthropologiques, transformations de la famille et la circulation des personnes

*Les données anthropologiques et sociologiques sous-jacentes au droit de la famille évoluent au rythme des changements locaux, mais aussi planétaires passés en revue au cours de ce colloque. Le droit doit suivre pour conserver sa légitimité et comprendre la tendance générale des choses en 2010-2020. Cela permet d'anticiper les changements qui se profilent à l'horizon pour les juristes.*

- Président de séance : Me Cédric Lutz-Sorg, ancien Bâtonnier et membre de l'Ordre des avocats de Strasbourg, France
- Conférenciers :
  - Professeure Horatia Muir Watt, École de droit, Institut d'études politiques de Paris, France : « Migrations des familles et droits fondamentaux »
  - Me Philippe Lortie, premier secrétaire, Conférence de La Haye sur le droit international privé, Pays-Bas : « Perspectives sur la transformation de la famille dans le cadre des travaux de la Conférence de La Haye de droit international privé »
  - Professeur Pierre Noreau, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal, et AUPELF/UREF, Montréal : « Pluralisme et conceptions de la famille »

**11 h 45 Période de questions/discussion**

**12 h 15 Repas communautaire servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton**

**14 h Conférence de clôture**

- Président de séance : l'honorable Pierre Blais, juge en chef de la Cour d'appel fédérale, Ottawa
- Monsieur Jean-Paul Costa, ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg, France

**19 h Réception**

**20 h Banquet de clôture sous la présidence  
de l'honorable Anne-Marie Trahan, c.r.  
servi à l'Orangerie de l'hôtel Hilton**

**Samedi 14 juillet :**

Fin du colloque, journée de départ des participants.